

Inter' Actions



Soleil d'hiver sur la commune

Sommaire

2	Le mot du maire
3	Conseil municipal
11	Le dossier
15	Vie communale
23	Enfance et jeunesse
29	Vie associative
31	Histoire et Patrimoine
33	Sèvre et Loire News
35	Autour de chez nous
39	Le coin détente
43	Le portrait

Nous vous informons qu'à présent pour tout dépôt d'article, un formulaire est à votre disposition auprès du service communication de la mairie : communication@mairie-laregrippiere.fr

L'AGENDA



MARS

- 1 - Repas des chasseurs - A.C.C.A. St Hubert
- 5 - Atelier relaxation entre parents - LAEP
- 7 - Atelier argile - LAEP
- 8 - Atelier généalogie à la médiathèque
- Soirée Fever Disco - Le Schiste
- 8 et 9 - Spectacle Les Amus'cadets
- 15 et 16 - Spectacle Les Amus'cadets
- 21 et 22 - Spectacle Les Amus'cadets
- 22 - Carnaval
- 27 - Conseil municipal
- 29 - Heure du conte à la médiathèque
- 29 et 30 - L'Art'Grippière - exposition
- 30 - Atelier cueillette - Le rire des fleurs

AVRIL

- 9 - Heure du conte à la médiathèque
- 12 - Soirée Fever Disco - Le Schiste
- 21 - Chasse aux œufs
- 24 - Conseil municipal
- 26 - Assemblée générale Croc'Loisirs
- 27 - Atelier cueillette - Le rire des fleurs

MAI

- 10 - Soirée Fever Disco - Le Schiste
- 11 - Atelier cueillette - Le rire des fleurs
- 17 - Temps fort PEDT
- Rassemblement de véhicules d'exception - Regripp'Anim
- 22 - Conseil municipal
- 24 - Lectures animées à la médiathèque

ATTENTION

Pour « Inter'Actions » de mars-avril transmettez vos articles avant le 11 avril par mail à : communication@mairie-laregrippiere.fr

Les articles reçus après cette date ne seront pas publiés. Merci de votre compréhension.



Pascal EVIN
Maire de La Regrippière

LE MOT DU MAIRE

Vous êtes, chaque année, de plus en plus nombreux à la cérémonie des vœux et nous vous remercions pour ce moment de partage. Si nous avons pu revivre les événements de l'année passée, nous avons pu également vous présenter l'espace de jeux pour enfants et celui du parcours sportif qui seront aménagés au printemps près du stade dès que les conditions climatiques le permettront.

Pour rappel, cet espace se réalisera grâce au don de Monsieur Rousselière. Nous souhaitons un projet intergénérationnel et ouvert à tous. Il s'inscrit également dans une démarche du développement des activités physiques accessibles au plus grand nombre, ce qui est le souhait du conseil municipal depuis 5 ans.

L'autre dossier important de 2025 sera la finalisation du plan local d'urbanisme intercommunal. Il touche à sa fin. Il sera voté normalement en mai par le conseil communautaire. Après, s'ensuivront une période d'enquête publique où chacun pourra s'exprimer, puis une validation par les services de l'état au début de l'année 2026.

Sur la commune, le dossier de l'aménagement des rues du bas du bourg (rue des fontaines, rue d'Anjou) et de la renaturation du Chaiseau prend un nouveau tournant car nous avons validé lors du conseil municipal du 27 février le bureau d'études Faar Paysage qui va nous accompagner sur la partie opérationnelle ; un projet ambitieux mais attendu par les riverains concernant le stationnement, l'enfouissement des réseaux, la réfection de la route et la gestion de l'eau qui s'écoule de façon encore non totalement maîtrisée dans les cours d'eau du Chaiseau et de la Sanguèze. Cette opération coûtera, d'après les premières estimations, entre 1,2 et 1,5 millions d'euros. Le chiffrage dépendra des différentes options choisies mais nous serons encore une fois rigoureux sur le suivi du chantier. Une partie de ce coût sera subventionnée par les institutions mais également, une partie sera autofinancée par la commune ; une anticipation économique déjà en place depuis plusieurs années.

Les riverains seront consultés tout au long des étapes. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans les prochaines semaines.

D'autres projets seront également débattus lors du budget de mars. Cette dernière année de mandat sera encore très intense.

Pour vous divertir, ne ratez pas la nouvelle « galerie éphémère » qui aura lieu cette année les 29 et 30 mars à l'Espace Alain Clouet. Le vernissage se déroulera le samedi 29 mars à 12h en présence des artistes. Pour cette troisième édition, vous pourrez encore découvrir de nouveaux artistes locaux, reconnus et de belle notoriété. Nous sommes ravis qu'ils aient accepté de venir exposer à La Regrippière : des sculptures, des peintures, des photos et une auteure qui viendra dédicacer son livre. Nous vous attendons très nombreux pour célébrer la culture pour tous, une culture qui ne doit pas être sacrifiée sous l'autel des restrictions budgétaires et encore moins dans nos petites communes.

Toujours de belles soirées en perspective avec les représentations théâtrales des Amus'cadets en mars et le restaurant le Schiste qui propose des soirées tous les mois. N'hésitez pas à vous connecter sur l'application IntraMuros pour suivre nos actualités et l'agenda culturel.

Je vous souhaite un bon début d'année à tous en attendant le soleil

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2024

Le quatorze novembre deux mil vingt-quatre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Regrippière, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Convocation : 7 décembre 2024

Nombre de membres : en exercice : 18

Présents : 14

Votants : 16

Présents : Pascal EVIN, Roger CAILLER, Armelle DURAND, Jean-Luc GAULTIER, Marie-Edith PETITEAU, Audrey BARON, Franck BOUCHEREAU, Cédric CARETTE, Vincent DUGUÉ, Cécilia FONTENEAU, Marie-Annick HERBRETEAU, Clothilde JOLIVET, Bérengère LAMBERT, Bernard SOURISSEAU

Excusés : Michel AMOSSÉ, Valérie CLÉRO, Michael BAUDRY, Cindy PASQUEREAU,

Pouvoirs : M Michael BAUDRY a donné pouvoir à M Pascal EVIN

Mme Cindy PASQUEREAU a donné pouvoir à Mme Cécilia FONTENEAU

Bernard SOURISSEAU est désigné secrétaire de séance.

Y assistait également : Nadège MÉNARD secrétaire.

Le Conseil Municipal valide le compte rendu du 14 novembre 2024, il est donc approuvé.

DÉCLARATION DE BIEN SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

Il est donné lecture d'une déclaration d'intention d'aliéner sur laquelle la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 22 novembre 2024 :

- E 2697 6	rue des Fontaines	110 m ²
- E 2699 6	rue des Fontaines	41 m ²
- E 2701 6	rue des Fontaines	68 m ²
- E 699 6	rue des Fontaines	168 m ²
- E 2078 6	rue des Fontaines	169 m ²

Appartenant à M et Mme FLEURANCE (demandé par Maître ARNAUD DE FOIARD Caroline) Parcelles situées en zone Ua

Après avoir pris connaissance de cette déclaration et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

RENONCE à son droit de préemption sur ces biens.
Le Maire est chargé de transmettre cette déclaration.

TARIFS : LOCATION SALLES, PHOTOCOPIES, DROIT DE PLACE, VERRES

La commission cadre de vie propose de ne pas modifier les tarifs pour la location de l'espace Alain Clouet, les photocopies, le droit de place et les verres.

La commission propose de modifier le règlement de la salle St François. Actuellement, la salle est prêtée gratuitement après une sépulture.

Il est proposé que la salle soit louée sur demande écrite à l'intention du Maire, si possible un mois avant la date prévue, et suivant le calendrier à l'occasion d'une messe souvenir sous condition que la sépulture du défunt soit dans le cimetière de la commune.

Le montant de la location est versé à la prise des clés. Un chèque caution d'un montant de 150 € est également demandé. Ce chèque caution est rendu dans les huit jours qui suivent la location, s'il n'y a pas de dégradation.

Le tarif de la location proposé par la commission est de 50 € la journée.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'instaurer ce tarif de location et de valider le règlement de la salle.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE – CONVENTION DE PARTICIPATION POUR LA COUVERTURE DU RISQUE PRÉVOYANCE DES AGENTS

Vu l'article 40 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment les articles L.452-11, L. 221-1 à L. 227-4 et L. 827-1 à L. 827-12 ;

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2113-6 à L.2113-8 ;

Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu la circulaire N°RDFB 1220789 C du 25 mai 2012 relative à la participation des collectivités territoriales et des établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu l'ordonnance 2021-174 du 17 février 2021 relative à la négociation et aux accords collectifs dans la fonction publique ;

Vu l'ordonnance 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique ;

Vu le décret 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement ;

Vu l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le schéma régional de coopération, mutualisation et spécialisation adopté par délibérations concordantes des cinq centres de gestion des Pays de la Loire et signé le 26 septembre 2022

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 mai 2024 donnant mandat au mandat au Centre de gestion de Loire-Atlantique, coordonnateur du groupement de commandes constitué des 5 Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire, pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau régional et pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance.

Vu l'accord collectif régional du 9 juillet 2024 relatif aux régimes de prévoyance complémentaires, à adhésion obligatoire, du personnel des Centres de Gestion des Pays de la Loire et des employeurs publics territoriaux ayant formalisé l'un de ces régimes.

Vu l'avis du comité social territorial du 8 novembre.

Après discussion, Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de :

• **Adhérer à la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance et au contrat collectif à adhésion obligatoire afférent au bénéfice de l'ensemble des agents de La Regrippière**

• **Souscrire la garantie de base à adhésion obligatoire à hauteur de 90 % du revenu net des agents en cas d'Incapacité Temporaire de Travail ou d'Invalidité à effet du 1er janvier 2025**

• **Approuver la mise en place d'une dispense d'affiliation au bénéfice des agents et apprentis bénéficiaires d'un contrat à durée déterminée** à condition de justifier par écrit en produisant tous documents d'une couverture individuelle souscrite par ailleurs pour le même type de garanties, conformément à l'article 2.10.2. de l'accord national du 11 juillet 2023

• **Décider que l'adhésion au régime sera subordonnée, pour les agents contractuels, à une condition d'ancienneté de six mois**, conformément à l'article 2.8. de l'accord national du 11 juillet 2023. Cette ancienneté s'entend de la présence effective de l'agent (constatée sur une durée globale d'un an) ou dès l'arrivée au sein de celui-ci dès lors que la durée du contrat liant l'agent à l'employeur est supérieure ou égale à 6 mois

• **Participer financièrement à la cotisation des agents à hauteur de : 50 % de la cotisation acquittée par les agents au titre du régime de base à adhésion obligatoire**

DEMANDE DE DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL

Plusieurs devis ont été réalisés pour la création d'un terrain de tennis afin de remplacer celui qui a été supprimé pour la création de la nouvelle périscolaire.

L'estimation des travaux s'élève à **74 707 € HT**.

Il est ensuite donné lecture d'une dotation possible, à savoir :

- Une Dotation de Soutien à l'Investissement Local à hauteur de 20%

Ce projet sera financé par les dotations obtenues, et par autofinancement.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des coûts et financement, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet tel qu'il est présenté,
- **CHARGE** le Maire pour solliciter la subvention auprès de la Préfecture pour la DSIL (Dotation de Soutien à l'investissement Local)
- **MANDATE** le Maire ou son adjoint délégué pour l'envoi du dossier correspondant, et la signature des pièces.

DIVERS

PLUI

Une réunion publique aura lieu le 23 janvier à La Boissière du Doré pour expliquer les grandes lignes du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

CAMÉRA

M le Maire propose de réfléchir à l'installation de deux caméras sur la commune du fait de la recrudescence de vols sur la commune.

CONTRAT DE MAINTENANCE DES RÉSEAUX D'EAU

Sur la Communauté de Communes Sèvre et Loire, la maintenance va changer de prestataire (SUEZ). Suite à l'état des lieux et l'augmentation des matières premières, la population devra verser en moyenne 10 € de plus par logement.

TAXE SUR L'EAU

Une taxe sur l'eau consommée va être mise en place à partir de l'année prochaine. Le taux est fixé par l'état, elle permettra de financer l'agence de l'eau.

COMMISSION APPEL D'OFFRES

Suite au lancement du marché de l'appel d'offre pour la requalification du Chaiseau et le réaménagement des rues d'Anjou et des Fontaines, la commune a reçu 5 offres. Elle va rencontrer ces bureaux le vendredi 24 janvier.

PÉRISCOLAIRE

Les arbres ont été plantés au niveau des espaces paysagers. Deux zones sablées de la cour vont être remises à niveau.

JARDIN DE NOËL

Un pot est organisé le 20 décembre pour inviter la population à un moment convivial autour d'un vin chaud et autres gourmandises.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations aura lieu le vendredi 13 juin dans la soirée sur le site de la périscolaire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASCR

L'association se porte bien. Elle souhaite acheter un mini trampoline pour les cours de cirque. Le nouveau président est maintenant Nicolas TERRIEN. Une section Volley va peut-être voir le jour sur le créneau du dimanche matin.

LOCATION SOLIDAIRE

Depuis décembre, Patmouille et Semes proposent la location de voitures à tarifs solidaires. A l'heure actuelle, quatre véhicules sont disponibles sous prescription par un partenaire social (EDS, CCAS, MSA, Centre social, Mission locale, ...).

La location s'effectue sur un mois renouvelable deux fois.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CANTINE

Le restaurant scolaire sert en moyenne 133 repas par jour pour les enfants.

Ce nombre est en augmentation de 6% par rapport à l'année dernière.

Les coûts et le budget sont maîtrisés malgré l'inflation et même si le résultat de l'exercice présente un léger déficit. Le prix du repas a été augmenté de 10 centimes à la rentrée.

Il y a une augmentation des ingrédients locaux et labellisés grâce notamment à la subvention de la mairie.

Plusieurs animations ont pu être mises en place en 2023-2024, d'autres sont programmées pour 2025.

Il y a trois nouveaux bénévoles.

Des projets pour 2025, communiquer via les réseaux sociaux et redynamiser le site internet, mélanger les deux écoles pendant les temps de repas.

DEMANDE D'AUGMENTATION D'HEURE DE L'ATSEM DE LA CLASSE DE GS-CP

Une ATSEM est présente tous les matins dans la classe GS - CP. Une demande a été faite pour que celle-ci puisse intervenir également l'après-midi car l'effectif est élevé et certains élèves présentent un profil qui demande plus d'attention en fin de journée sur le créneau horaire dédié à des manipulations artistiques ou expérimentales qui nécessitent la présence de deux adultes.

Le conseil a validé cette demande pour deux jours par semaine de 15h30 à 16h15 de janvier à avril.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2025

Le dix-huit janvier deux mil vingt-cinq, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de La Regrippière, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Convocation : 9 janvier 2025

Nombre de membres : en exercice : 18

Présents : 14

Votants : 15

Présents : Pascal EVIN, Roger CAILLER, Armelle DURAND, Jean-Luc GAULTIER, Marie-Edith PETITEAU, Michael BAUDRY, Audrey BARON, Franck BOUCHEREAU, Cécilia FONTENEAU, Marie-Annick HERBRETEAU, Clothilde JOLIVET, Bérengère LAMBERT, Cindy PASQUEREAU, Bernard SOURISSEAU

Excusés : Michel AMOSSÉ, Valérie CLÉRO, Vincent DUGUÉ, Cédric CARETTE

Pouvoir : M DUGUÉ V. a donné pouvoir à Mme BARON A.

Bérengère LAMBERT est désignée secrétaire de séance.
Y assistait également : Nadège MÉNARD secrétaire.

M le Maire a demandé à rajouter un sujet : Décision modificative budgétaire

Le Conseil Municipal valide le compte rendu du 12 décembre 2024, il est donc approuvé.

PRÉSENTATION DU PROJET DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Les élus du Conseil Municipal d'enfants ont présenté au Conseil Municipal le projet qu'ils ont mûrement réfléchi. Ils souhaitent implanter sur la cour du restaurant scolaire un terrain multisport (football, volley, balle aux prisonniers, etc) ainsi qu'un panier de basket et 3 bancs.

Le coût de ces travaux est estimé à environ 4 000 €.

DÉCLARATION DE BIENS SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

Il est donné lecture de déclarations d'intention d'aliéner sur lesquelles la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 17 décembre 2024 :

- E 2532 rue de la Chapelle 404m2

- E 2535 rue de la Chapelle 8m2

Appartenant à M AUDUREAU (demandé par Maître PENARD à VALLET)

Parcelles situées en zone Ub

Déclaration reçue en mairie le 17 décembre 2024 :

- E 552 rue du Stade 350m2

Appartenant à Mme GRAVOUEILLE (demandé par Maître JUGAN à BEAUPREAU EN MAUGES)

Parcelle située en zone Ub

Déclaration reçue en mairie le 9 janvier 2025 :

- E 1871 Place du Prieuré 65m2

Appartenant à Mme BREVET, Monsieur ROUTHIEAU et Mme ROUTHIEAU (demandé par Maître AUDRAIN – CAPELLE – DENIS – NOUJAM – CERES à VERTOU)

Parcelle située en zone Ua

Déclaration reçue en mairie le 15 janvier 2025 :

- E 374 Place du Prieuré 309m2

- E 1719 Place du Prieuré 58m2

- E 365 Place du Prieuré 6m2

- E 1718 Place du Prieuré 11 m2

- E 1720 Place du Prieuré 81 m2

Appartenant à Mme BREVET (demandé par Maître AUDRAIN – CAPELLE – DENIS – NOUJAM – CERES à VERTOU)

Parcelles situées en zone Ub et A

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

RENONCE à son droit de préemption sur ces biens.

Le Maire est chargé de transmettre ces déclarations.

Arrivée de M Cédric CARETTE.

CONSTRUCTION D'UNE PÉRISCOLAIRE – AVENANT MARCHÉ ADAPTÉ

En séance du 1^{er} décembre 2022 et du 19 janvier 2023, le conseil municipal a validé le marché adapté pour la construction de la périscolaire pour un montant de 1 520 345,91 € HT.

En séance du 9 mai 2023, le conseil municipal a accepté des avenants pour un coût de 1 518.43 €.

En séance du 8 juin 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 7 765.50 €.

En séance du 6 juillet 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 490.57 €.

En séance du 10 octobre 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 87.62 €.

En séance du 9 novembre 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 6 041.19 €.

En séance du 14 décembre 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de - 2 867.29 €.

En séance du 18 janvier 2024, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 2 140.82 €.

En séance du 22 février 2024, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de -39 481.16 €.

En séance du 28 mars 2024, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 11 712.50 €.

En séance du 20 juin 2024, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 4 617.19 €.

En séance du 4 juillet 2024, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 6 323.34€.

En séance du 12 septembre 2024, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 5 004.77€.

En séance du 17 octobre 2024, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de - 2 266.04 €.

Il y a des travaux en plus pour la périscolaire :

LOT N° - CORPS D'ÉTAT	ENTRE-PRISES	MONTANT HT	AVENANT HT	TOTAL HT
Lot 12 - Peinture	Boulfray	21 156.07	-2 761.59	18 394.48
TOTAL DES AVENANTS			-2 761.59	

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après discussion, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n° 2023-14 pour les entreprises citées ci-dessus.

- **AUTORISE** M le Maire à signer et notifier le marché auprès des entreprises citées ci-dessus.

L'entreprise de terrassement s'est engagée à finir les différents travaux : retoucher le sable et le bicouche, sécuriser le toboggan.

Pour les poignées de portes, celles-ci vont être rabaissées au moins concernant les toilettes des tous petits. Un bâton maréchal va être installé au niveau de la porte située entre la salle d'activité et le hall.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE

Une modification doit être apportée au budget primitif concernant le chapitre d'atténuations de produits.

Dépenses

Chapitre 011 – Charges à caractère général - 1 022.00 €
Chapitre 014 – Atténuations de produits + 1 022.00 €

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

La commune connaît une augmentation de la population. Cette augmentation sera progressivement effective par rapport au recensement de la population.

Ce nombre d'habitants sert pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement.

Le volume des bases de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti évolue également en fonction de la dynamique de construction sur le territoire communal.

Le taux a été conservé mais les bases ont augmenté ainsi que les habitants. Il y a donc une augmentation de cette recette.

Avec la hausse des coûts de l'énergie, de l'eau, du gaz et des pellets, il a été difficile de rester au même niveau que l'année dernière concernant les charges à caractère général.

La commune a un excédent prévisionnel de fonctionnement d'environ 300 000 €.

La collectivité a une capacité de désendettement de six années.

Les adjoints ont également évoqué les différents travaux qui sont envisagés pour l'année 2025.

DIVERS

RETOUR DES VOEUX

Les élus ont eu des bons retours sur la cérémonie.

PANNEAUX RÉGION

Pour information, des panneaux régions ont été installés aux entrées de la commune car la région a financé en partie la construction de la périscolaire.

COUPURE D'EAU

Les causes des coupures d'eau sur la commune ne sont pas toujours les mêmes à chaque fois. Un point va être fait avec la société STGS.

MAYOTTE

La Communauté de Communes Sèvre et Loire va effectuer un don de 5 000 € suite aux évènements subis sur cette île.

RESTAURANT SCOLAIRE

Des travaux vont avoir lieu dans la cuisine pendant les vacances de février pour enrayer un problème d'humidité. Les enfants du centre de loisirs iront manger à l'espace Alain Clouet exceptionnellement.

VOIRIE

La peinture signalétique a été effectuée dans le lotissement du Souchais, mais des reprises vont être faites prochainement.

ANIMATION

L'accueil des nouveaux habitants, la remise des cartes électorales et les prix des maisons fleuries auront lieu le vendredi 27 juin à la salle Saint François.

AIRE DE JEUX

La société PSO devrait installer les jeux courant mars-avril. L'aménagement paysagé s'effectuera ensuite en collaboration avec le lycée de Briacé.

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Le thème étant axé sur « le non genre », deux professionnels sont venus dans les deux écoles pour expliquer au CE et CM leur métier, habituellement exercé par le sexe opposé. Il y a eu beaucoup d'échanges et de très bons retours du côté des enfants, des enseignements et des intervenants.

CALENDRIER DE L'AVENT

Cette action a été bien appréciée. Elle sera reconduite cette année.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DU MERCREDI 15 JANVIER

Présents : Audigane Léa, Bolteau Noëlyne, Duchêne Paul, Loiret Esteban, Moskovitz Adèle, Riand Fustemberg Eden, Ripoche Lyia, Rondeau Clara, Roy Léon David, Hauray Cyril (coordinateur enfance jeunesse), Lambert Bérengère (conseillère municipale), Petiteau Marie-Edith (adjointe Enfance-Jeunesse),



Absents excusés : Chauvat Adèle, Daniel Hassini Malia, Leleu Gabin, Evin Pascal (Maire)

Concevoir le plan de la cour pour présenter au conseil municipal

Les jeunes ont travaillé en deux groupes sur la conception d'outils visuels présentant l'aménagement souhaité de la partie haute de la cour, située entre l'école Clément Pellerin et la restauration scolaire. La séance, sous forme d'ateliers, a permis de mettre en compétition les deux cabinets d'architectes d'extérieur du jour !

Projet d'aménagement de la cour par le conseil municipal des enfants janvier 2025



Mais le travail ne s'arrête pas là, avec la réalisation d'une estimation chiffrée du projet :

- Traçage des lignes : 500 €
- Deux buts de sport : 2 000 €
- Panneau de basket : 500 €
- Trois bancs : 1 000€

Total : 4 000 € environ

D'autres aménagements seront proposés sur les deux/trois prochaines années afin de lisser les coûts sur la période (exemples : table de tennis de table permanente, circuit de billes/petites voitures, remise en état des sanitaires extérieurs, jeux sur la cour du bas...).

Présentation du projet au conseil municipal jeudi 16 janvier 2025 à 19h30



Donc, proposition pour un terrain de sports avec un traçage des lignes, des buts ainsi qu'un panneau de basket, et trois bancs en abord de la zone.

Merci à Bérengère et à Marie-Edith pour l'accompagnement des jeunes !

Voici une première étape qui demandera à être validée, puis qui pourra s'enrichir dans les prochaines années.

En bonus, petite photo de votre participation aux vœux du Maire le dimanche 12 janvier !

Félicitations aux jeunes décoré(e)s.



Prochaine réunion le mercredi 26 février de 14h à 15h en salle du conseil

LA CONVIVIALITÉ À LA REGRIPIÈRE...

La Regrippière est connue pour les animations qu'elle propose. Elle doit son dynamisme aux nombreuses associations qui ont su se renouveler au fil du temps.

Les associations présentées à suivre ne sont qu'un échantillon de l'énergie des bénévoles qui se sont succédés et qui ont fédéré la population par leurs évènements ou animations proposés.

... Aujourd'hui

C'est en 2012 que le comité des fêtes est repris par une nouvelle génération. L'envie de faire bouger la commune autour d'animations les réunit. On retrouve alors Alexandre Baron, Marion Laurent, Marion Aubron, Vincent Rivet, Maxime Pineau, Quentin Paquereau, Sylvain Fleurance, Christophe Terrien et Aurélien Jeannièrre. Le comité était en sommeil et ces jeunes regrippiétois ont eu envie de lancer des initiatives pour réunir les habitants autour d'évènements festifs.



La première année un concours de palets et le bal des vendanges sont organisés. En septembre 2013, les 150 ans de la commune sont l'occasion de se réunir entre plusieurs associations et organiser un rallye et une cuvée spéciale anniversaire.

Ils organisent le concours des vins de 2014 à 2016 avec un repas et une sono.

Une nouvelle énergie arrive avec les membres du foyer des jeunes qui viennent les rejoindre en 2018.

On retrouve Mathieu Durand, Maxime Macé, Laurent Petiteau, Valentin Fleurance et Cédric Carette. Le premier Vinivinye est lancé en 2019 puis le Bièrevinye. De belles soirées qui sont de véritables succès.

Les buvettes électorales sont organisées pour les élections municipales puis présidentielles. L'idée simple de réunir convivialité et engagement citoyen plaît beaucoup et fait même la une de la presse locale et des journaux télévisés nationaux !

Le comité aide également à l'organisation du Cyclathlon de la Chaussaire et à diverses manifestations comme le vignoble à vélo en septembre 2024.

Le gros évènement de l'année reste la fête de la Musique. Quatre à cinq groupes réunis sur une scène, plus de 350 repas servis et depuis deux ans, un feu d'artifice financé par le comité lui-même. Un week-end qui demande beaucoup de temps en organisation mais c'est une belle réussite.

En 2025, la Fête de la musique aura lieu le samedi 7 juin.

L'autre action du comité des fêtes tout au long de l'année est la location de matériel : tentes 6*4, tables, bancs, friteuses, plancha... un seul contact Quentin Paquereau 06 21 58 75 57.

Aujourd'hui, l'association vit bien avec un bureau actif et Aurélien Jeannièrre comme président. Ils ont des projets en tête pour les années à venir en gardant toujours l'idée de départ : « Rassembler les Regrippiétois dans une ambiance familiale et conviviale, l'esprit festif est important ».

N'hésitez à venir les aider comme bénévole pour que cette tradition Regrippiétoise perdure dans le temps.

1, 2, 3... Tzuika - Rencontre avec Yves Boiteau

Tzuika c'est 14 ans d'existence et 4 boîtes d'archives précieusement conservées mais c'est avant tout beaucoup de souvenirs et de plaisir partagé. Ça c'est pour le résultat.

Si on remonte le temps Tzuika est né en novembre 1997 d'un noyau issu du foyer Escoublan : Nicolas Papon, Claude-Eric Bahuaud, Franck Lechat, Jérôme Huchon et Yves Boiteau. Ces cinq jeunes ont profité de la dynamique impulsée plus de dix ans avant eux par leurs aînés, créateurs du foyer : Nathalie Barbe, Brigitte Terrien, Stéphane Artaillou, Philippe Rousseau, Philippe Darzac, Gildas Brunetière, Clair et Jean Boiteau... Une génération qui avait lancé les premiers concerts et soirées cabaret à La Regrippière dès 1987 (c'était à l'époque à la salle Terrien, face à l'école Clément Pellerin).

Tzuika ne souhaite pas reproduire le modèle mais organiser *autrement* ses propres rencontres festives et musicales à La Regrippière, petite commune excentrée du vignoble nantais ; entendez par *autrement*, essayer de placer le public au centre de soirées en jouant la proximité avec les artistes.

En 1998, la première manifestation de l'association, Tzuik'Arts et Musique, répond à cet objectif puisque ce sont cinq lieux et les rues du centre bourg qui accueillent concerts, expositions et autres spectacles vivants à l'occasion de la fête de la musique. Ce premier succès ouvre la voie à un foisonnement d'idées de la part du noyau de départ, rapidement rejoint par de nombreux adhérents.

Tzuika souhaite proposer des rendez-vous récurrents et naissent ainsi les Dimanches de Tzuika. Chaque premier dimanche du mois d'octobre à juin, la salle polyvalente ou le théâtre de verdure (derrière l'actuelle cantine) sont transformés en café-concert.

Un rendez-vous récurrent c'est bien mais rien de tel qu'un temps fort de trois jours. Alors parallèlement aux rendez-vous du dimanche, Tzuika lance Musiques Barriques. Le concept ? Un soir, une cave, un concert. L'association est accueillie tour à tour par les vignerons Thierry Hallereau à La Roussière, Marie-Jeanne et Xavier Dabin, route de la Chaussaire, et Alain Bioteau à La Porchetière dont les caves se transforment en salle de concerts, accueillant aussi expositions et dégustations.

Et puis, non pas que l'association s'ennuie mais parce que toujours en éveil, ses membres veulent pallier l'absence de café sur la commune. Tzuika fait ainsi émerger un bar éphémère, l'Estaminet, dans la salle polyvalente. Changement de décor total pour ces week-ends mêlant concerts, apéro-concerts, animations autour du vin ou de la lecture dans une ambiance cabaret moderne.

Si les bénévoles assurent la technique, la logistique et la transformation des lieux investis, ils savent également mettre la main à la pâte lorsqu'il s'agit de restauration. Yves et sa compagne, Emmanuelle, et aussi ancienne bénévole de Tzuika, nous auraient même fait saliver à l'évocation de la création culinaire de l'association, le Big Mauges : pain rond toasté, beurre, jambon fumé, mogettes et salade, le tout cuit au sarment et accompagné d'un Big Cab' (cabernet). Plébiscité, le Big Mauges a fait des merveilles lors des soirées Regrippiéroides mais aussi aux alentours à l'occasion de festivals voisins.

« Notre seule ambition est de procurer du plaisir au public autour de spectacles vivants ».

La fête de la musique (1998-2000, 2005, 2007, 2008, 2009), Les dimanches de Tzuika (2000-2004), Musique barriques (2001-2003), L'Estaminet (2000-2004) et bien d'autres animations et collaborations, on peut constater que l'ambition de départ est largement dépassée.



Après 14 ans à animer la vie regrippiénoise, les bénévoles laissent peu à peu la place aux plus jeunes du foyer Escoublan. Ils ont vu arriver une génération qui avait des envies encore plus grandioses. Ils saluent ce relais car là aussi ces jeunes n'ont pas recopié l'existant mais ont su créer leur propre modèle.

L'association Tzuika a été officiellement dissoute le 15 décembre 2011. Son site internet est toujours accessible à l'adresse : tzuika.free.fr

Tzuika

Créée officiellement à l'automne 1997, l'association Tzuika est en fait la concrétisation d'une dizaine d'années d'actions et de réflexions sur l'animation locale à la Regrippière. A son origine, de jeunes amateurs de musique et d'art, désireux de pouvoir présenter des spectacles « vivants » et différents dans leur commune. Aujourd'hui elle rassemble une quarantaine d'adhérents de toute la région sud-nantaise.

L'association a pour but avoué « de promouvoir et d'organiser *autrement* des manifestations festives et culturelles ». *Autrement*, c'est-à-dire toujours démocratiquement et respectueusement. La gratuité ou le prix bas répondent à la première exigence, la qualité des prestations (relativement au public auquel on s'adresse) répond à la deuxième. Tzuika cultive l'éclectisme et la générosité.





23, rue Nantaise / 49300 CHOLET
☎ 02 41 62 01 92 / Fax 02 41 75 95 25



Jean BOITEAU - MAITRE D'OEUVRE
Plans, Estimations, Appels d'Offres, Suivi des Travaux, Métrés
NEUF - RENOVATION

2 BIS PLACE DE L'EGLISE - 44330 LA REGRIPIERE - TEL. (02) 40 33 64 33 - FAX (02) 40 33 61 05

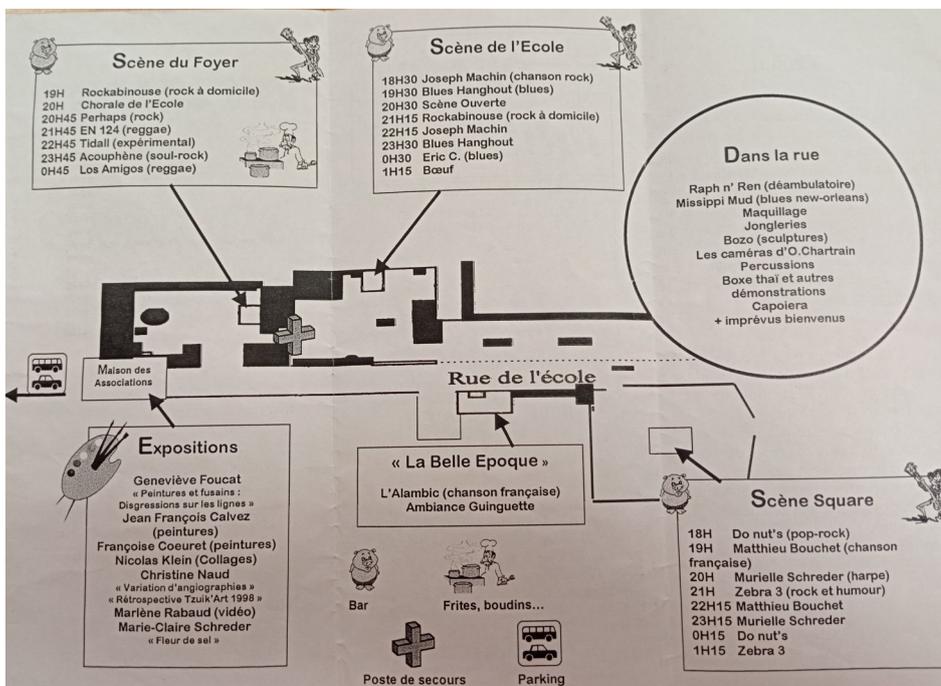
Avec le soutien précieux de la municipalité de la Regrippière, la participation active de l'école publique et de l'école Saint-Joseph, l'aide du comité des fêtes de la Regrippière.
Merci aussi à Hyper-U, Cholet Music, Bat Info Services, le Crédit Mutuel, Patrick Guillon pour la réalisation de l'affiche, ainsi que tous nos sympathisants et amis.

Contacts : Tzuika Association 18, rue d'Anjou 44330 la Regrippière
Claude-Eric Bahaud 02.40.33.63.12 - Nicolas Papon 02.40.33.60.28 -
Yves Boiteau 02.41.63.39.32

TZUIK'ART ET MUSIQUES

Samedi 19 juin 1999

Une fête de rue à la Regrippière.



Comité des fêtes – Années 90

Les nombreuses activités étaient alors organisées dans la salle Terrien (« salle la belle époque ») à côté du café : les concours de belote, bien sûr le dimanche après-midi mais aussi les discos le samedi soir. Certains se souviennent aussi des soirées choucroute, assiette gargantuesque garantie qu'on pouvait ensuite digérer au cours de la soirée dansante.

A la belle saison, soirée moules frites suivie du feu de la Saint Jean : un brasier était allumé sur le terrain près du terrain de sport. Toutes les familles étaient invitées car les enfants de l'école publique venaient sur scène présenter les danses apprises pour l'occasion.



Alain Louérat se souvient avoir retapé des carrioles qui ont ensuite promené des familles à travers le bourg et la campagne proche, jusqu'au château de La Noë Bel Air, tandis que les plus courageux suivaient Philippe Marcy en VTT.



Jean-François Subileau se rappelle aussi ces deux réveillons organisés pour la saint Sylvestre et des téléthons.

Merci à Alain et Jean-François qui ont pris plaisir à évoquer leur bénévolat dans les années 1990.

Le comité des fêtes a encore de belles années devant lui et de nombreux événements à organiser pour faire vivre la commune au son des animations.

Merci à toutes les personnes qui ont partagé leur expérience passée et actuelle.

RETOUR SUR LES VŒUX

Les vœux de la municipalité ont eu lieu le dimanche 12 janvier à l'Espace Alain Clouet.

Le Maire a ouvert la cérémonie et remercié les nombreuses personnes présentes.

Une première vidéo a été diffusée retraçant la construction du périscolaire, projet du mandat, depuis le début des travaux jusqu'à son inauguration le 16 novembre 2024. M. Roger Cailler, Adjoint au Maire, a retracé en quelques mots les différentes étapes de l'aboutissement du bâtiment.

Mme Armelle Durand, Adjointe au Maire, est revenue sur l'événement festif de l'année 2024 : le vignoble à vélo avec en support la présentation d'un montage des photos prises à cette occasion. Malgré la pluie, le succès de ce rassemblement a été salué. Un remerciement a été adressé aux différentes associations pour leur engagement aux côtés de la municipalité et de la CCSL.

M. Bernard Sourisseau, conseiller, a présenté le projet d'équipements sportifs toutes générations. Ce projet a vu le jour grâce au don de M. Paul Rousselière et son installation est prévue sur le site du City Stade et du Skate Park, à proximité du stade.

L'ouverture est programmée courant 2025.

Les membres du CME élus en mars 2024 encadrés par Mme Marie-Edith Petiteau, Adjointe au Maire et M. Cyril Hauray, coordinateur enfance jeunesse, se sont présentés chacun leur tour et ont reçu un pin's signe de leur engagement citoyen.



Cette cérémonie a honoré de la médaille de la commune, M. Hervé Dabin et M. Joseph Jeanneau.

Une dernière vidéo retraçant les événements de l'année 2024 a été projetée avant la conclusion par le discours de M. Le Maire et le traditionnel verre de l'amitié.

Une cérémonie réussie et appréciée qui attire de plus en plus d'habitants chaque année.

L'ART'GRIPPIÈRE

Samedi 29 mars
Dimanche 30 mars
de 10h à 18h
Espace Alain Clouet

Jamais 2 sans 3...

Rendez-vous pour une troisième édition de l'exposition L'Art'Grippière.

Cette galerie éphémère accueillera les enfants des écoles le vendredi 28 mars.

Venez découvrir ou redécouvrir les œuvres des artistes locaux :

* Peintures *

- Emilie Forestier
- Laëtitia Bellanger
- Odea
- Sabine Serive
- Sandra Berchet

* Sculptures *

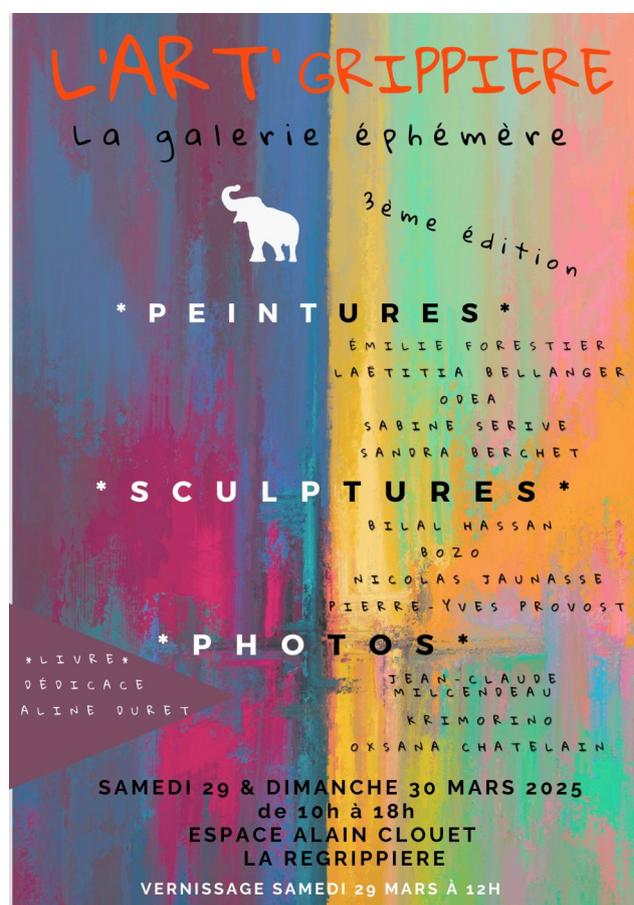
- Bilal Hassan
- Bozo
- Nicolas Jaunasse
- Pierre-Yves Provost

* Photographies *

- Jean-Claude Milcendeau
- Krimorino
- Oxsana Châtelain

* Livre *

- Dédicace de l'auteure Aline Duret.



Le vernissage aura lieu le samedi 29 mars à 12h.

Entrée libre et gratuite.

CARNAVAL

Samedi 22 mars
A partir de 10h30
Carnaval des enfants

Venez applaudir les enfants lors de leur déambulation dans la commune à l'occasion du carnaval.

Organisé par les associations de l'APE, l'OGEC, Croc'Loisirs - Espace Jeunesse, en partenariat avec la municipalité.

En amont du défilé, dans le cadre du thème du PEDT (Projet éducatif de territoire) « la mixité des genres », un petit défi des couleurs vous est proposé les jours précédents :

- Lundi 17 : Porter du bleu,
- Mardi 18 : Porter du jaune,
- Mercredi 19 : Porter un maximum de couleurs,
- Jeudi 20 : Porter du rose,
- Vendredi 21 : Porter du vert,



CHASSE AUX OEUFS



Lundi 21 avril
entre 10h30 et 11h30

La chasse aux œufs ... de dinosaures sera ouverte dans le bourg, autour du jardin public.

Pour participer :

- les enfants doivent être âgés entre 2 et 11 ans ;
- habiter La Regrippière ou être scolarisé dans une des deux écoles de la commune ;
- venir retirer un permis de fouille à la mairie ou à Croc'Loisirs entre le samedi 22 mars et le samedi 5 avril.

Les enfants restent sous la responsabilité des parents.

Bonne recherche.

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Le réseau des bibliothèques organise des événements dans l'ensemble des sept médiathèques de la CCSL.

Voici les dates pour ceux organisés à La Regrippière :



Samedi 8 mars
de 10h30 à 12h
Atelier généalogie

Proposé par les bénévoles de La Regrippière et animé par Anne-Charlotte
Venez découvrir vos ancêtres en apprenant à faire un arbre généalogique
Tout public
Entrée libre

Samedi 29 mars
De 11h à 11h45
Heure du conte

Proposée par les bénévoles de La Regrippière
Plongez dans l'univers enchanté des contes sur le thème des animaux rigolos
Sur inscription
Enfants de 3 à 6 ans

Mercredi 9 avril
de 11h à 12h
Heure du conte

Proposée par les bénévoles de La Regrippière
Plongez dans l'univers enchanté des contes sur le thème des animaux rigolos
Sur inscription
Enfants de 6 à 8 ans, accompagnés d'un adulte

Retrouvez tous les événements du réseau des bibliothèques de la CCSL :
<https://bibliotheques.cc-sevreloire.fr/page/agenda>

LE SCHISTE

Samedi 8 mars
Samedi 12 avril



Le Schiste organise des soirées mensuelles « Fever Disco » : soirée dansante sur des musiques des années 80, 90 à aujourd'hui.

Animées par Alexander JUDD (ancien DJ du Papa Tango)

Entrée gratuite
Planche apéro
Service au bar

FESTI'GOURMAND

Festi'Gourmand vous propose des paniers garnis, box chocolats personnalisés pour tous les événements (anniversaire, fête des mères, pères et grands-parents, plaisir d'offrir...) tout au long de l'année.

Kits d'anniversaire pour les enfants comprenant la décoration, les invitations, les sachets cadeaux à offrir au thème de votre choix.

Chez Festi'Gourmand, c'est un plaisir et une joie pour les grands et les petits. Des cadeaux uniques pour faire plaisir à coup sûr !



Cathia HEITOR
festigourmand44@gmail.com
07 88 98 29 88

LE RIRE DES FLEURS

Les fleurs séchées sont disponibles toute l'année et vous pouvez passer commande pour remplir vos vases et contenants.

La saison des fleurs fraîches recommence en ce mois de mars, vous pouvez passer facilement commande par téléphone ou sms dès que besoin.

Les ateliers cueillette reprennent aussi.
Le premier aura lieu le dimanche 30 mars à 9h30, l'occasion de visiter la ferme et de faire votre bouquet.
Renseignements et réservations au 07 81 29 26 95.

Les ateliers suivants auront lieu les dimanches 27 avril et 11 mai.
N'hésitez pas à venir partager ce bon moment à plusieurs.

Le rire des fleurs - Violaine SUTEAU
Ferme florale
Les Alouettes - La Regrippière
07 81 29 26 95



COURSE CYCLISTE



La 3ème édition du Région Pays de la Loire Tour passera dans la commune le mercredi 9 avril 2025 !

20 équipes cyclistes passeront devant chez vous. Venez les encourager et les soutenir !

Des signaleurs sont recherchés pour faciliter le déroulement des épreuves, dans le cadre de la priorité de passage et de l'usage exclusif temporaire de la chaussée. Inscriptions en mairie avant le 10 mars au 02 40 33 63 14 ou contact@mairie-laregrippiere.fr.

Départ du complexe sportif (route de Clisson) à Cugand-La-Bernardière. Ouverture du village étape de 9h à 13h.

Arrivée sur la rue de la Lime à Beaupréau-en-Mauges de 13h30 à 17h.

Plus d'infos : regionpaysdelaloire-tour.fr

PIÉGER LE FRELON

Le frelon asiatique, aussi appelé frelon à pattes jaunes, occasionne de lourdes pertes dans les ruchers et parmi les populations d'insectes, contribuant ainsi à l'appauvrissement de la biodiversité. Il représente un danger pour les personnes allergiques aux piqûres d'hyménoptères. Le plan national de lutte officialisé début 2024 préconise, entre autres, de pratiquer le piégeage du frelon au printemps.

Les femelles frelon fécondées à l'automne (fondatrices) passent l'hiver à l'abri. Dès que les températures avoisinent les douze degrés, elles sortent des abris et construisent chacune un nid primaire, de la taille d'une balle de golf, qui se trouve sous les gouttières, dans les abris de jardin, les greniers, les coffrets de stores, les composteurs, les arbres creux

Les œufs pondus donneront naissance à un groupe d'ouvrières (colonie) dont le rôle sera de construire un nid secondaire, beaucoup plus gros, situé dans les arbres, en hauteur, ou s'installera la colonie.

Comment agir ?

1 - En détruisant les petits nids primaires occupés afin d'éviter la création d'une colonie importante. Il faut agir tard en soirée quand la fondatrice s'y trouve.

Les nids ne sont pas réutilisés d'une année sur l'autre ! Pour bien analyser le danger, il est important de repérer si le nid est actif. Le frelon n'est pas forcément agressif sauf s'il se sent menacé.

2 - En piégeant les fondatrices avant qu'elles ne se cloîtent dans leur nid secondaire. Lorsque la construction des gros nids est terminée (fin mai, début juin) les reines s'y installent et n'en sortent plus.

Le reste de leur vie est consacré à engendrer les membres de la colonie, soit environ 13 000 frelons au cours de la saison.



Le piégeage de printemps se pratique de mi-février à fin mai. Il doit se positionner au soleil et se compose le plus souvent de 1/3 de vin rouge + 1/3 de bière + 1/3 de sirop de fruits rouges. Il doit être renouvelé tous les 8 à 10 jours.

SERVICES COMMUNAUX

Mairie - 02 40 33 63 14
contact@mairie-laregrippiere.fr
www.mairie-laregrippiere.fr
Du lundi au samedi de 9h à 12h30

Agence postale - 02 40 33 62 41
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h30
Mercredi et samedi de 9h à 12h00

Levée du courrier :
du lundi au vendredi - 15h
le samedi - 12h

Police municipale - 02 40 06 49 63
policemunicipale@mairie-laregrippiere.fr

Fermeture de vos services les dimanches et jours fériés



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES **Flora BENDAOU** née le 14 janvier - 7 la Gandonnière
 Ruben BOISSEL né le 13 février - 1 la Boisière

MARIAGE **Fabien SERPAULT & Louise DELACOUR**, le 15 février

DECES **Marguerite BARON** née **VINET**, 102 ans, a été domiciliée 3 la Château Gaudin
 Juliette MARTIN née **PERRAUD**, 96 ans, a été domiciliée 9 le Champ Oger

URBANISME

♦ PERMIS DE DÉMOLIR

Philippe MARTIN
11 la Porchetière
Démolition d'une grange

♦ PERMIS DE CONSTRUIRE

SCEA de la Ragotière
2 la Grande Ragotière
Réhabilitation d'une partie de la cave

COLLECTE DES DÉCHETS

Sur notre commune les prochaines collectes des déchets auront lieu :

- ⇒ Mercredi 12 mars
- ⇒ Mercredi 26 mars
- ⇒ Mercredi 9 avril
- ⇒ Mercredi 24 avril
- ⇒ Mercredi 7 mai

ÉTAT CIVIL 2024

NAISSANCES :

- **Mahé CHARPENTIER** né le 8 janvier - 6 bis la Grande Tranchais
- **Léonie GUIQUÉRO** née le 9 janvier - 10 rue de l'Ouche Renard
- **Candice GÉRARD** née le 15 janvier - 50 rue du Vignoble
- **Wyatt LIMOUSIN** né le 15 janvier - 14 rue du Vignoble
- **Louisa PETITEAU** née le 29 février - 8 rue de la Petite Pièce
- **Gaïa BARREAU** née le 10 mars - 9 la Doricière
- **Erell HAIE** née le 13 mars - 3 ter la Gandonnière
- **Alessio GIRARD** né le 11 avril - 9 rue de la Petite Pièce
- **Marin BOURGAULT** né le 1er juin - 10 route de la Tranchais
- **Olympe JUCHS KABRAN** née le 7 juin - 7 rue du Stade
- **Elie DE COUVREUR** né le 25 juin - 23 rue de la Petite Pièce
- **Marceau OLIVIER** né le 7 juillet - 3 place de l'Église
- **Apolline MORAND** née le 14 juillet - 15 rue de l'Ouche Renard
- **Maé TALLEC** né le 21 juillet - 12 rue de Bretagne
- **Anna DEROMBISE** née le 10 août 2024 - 8 bis la Porchetière
- **Suzanne ROUSSEAU** née le 6 septembre - 14 quater place Saint Joseph
- **Cathia FAFET** née le 5 décembre - 20 rue du Pinier
- **Énaïs CRASNIER** née le 14 décembre - 1bis la Coquetière

MARIAGES :

- **Jessy LAURENT & Kimbeurlie PAUVERT**, le 11 mai - 30 route de la Tranchais
- **Régis MOURAUD & Aude TESSIER**, le 1er juin - 18 rue du Stade
- **Valentin CHARRIER & Laurie GOASGUEN**, le 8 juin - 6 bis la Gravoire
- **Jérôme FARCIS & Marie SEROT**, le 22 juin - 3 la Grande Morinière
- **Jean-Lou MOREAU & Anne-Sophie MALLANGIN**, le 6 juillet - 19 route de la Tranchais

DÉCÈS :

- **Germain VINET** - 87 ans a été domicilié 5 la Gandonnière
- **Bernadette CHAUVIRÉ** - 88 ans a été domiciliée à la Petite Aujardière
- **Joseph TERRIEN** - 92 ans
- **Gisèle MONNERET** - 91 ans, a été domiciliée 11 rue de l'Ecole
- **Yvonne GÉRARD** - 89 ans, a été domiciliée 4 la Porchetière
- **Anne GOURBIL** - 89 ans, a été domiciliée 21 rue de l'Ecole
- **Jean ZAKIAN** - 80 ans, a été domicilié 7 rue de la Chapelle
- **Thierry AUGÉ** - 59 ans, a été domicilié 17 rue des Fontaines
- **Jean-Lou MOREAU**, 36 ans, a été domicilié 19 route de la Tranchais
- **Léon URVOY**, 87 ans, a été domicilié 38 rue du Vignoble
- **Régis BOCHEREAU**, 53 ans, a été domicilié 18 rue du Pinier
- **Marie-Madeleine HEGRON**, 78 ans, a été domiciliée 12 place de l'Église
- **Michelle ALLANIC**, 70 ans, a été domiciliée 33 rue du Vignoble

ECOLE CLEMENT PELLERIN

TPS PS MS

Un partenaire de choix : la médiathèque !

Dans le cadre du partenariat avec le réseau des bibliothèques de la CCSL, une visite libre début décembre aura permis aux enfants de consulter les ouvrages accompagnés par deux mamans et d'inviter les familles à s'y déplacer.

A La Regrippière, nous avons la chance d'avoir, en plus, une équipe de bénévoles qui, après concertation avec les enseignantes, proposent des lectures actives d'albums et ce fut encore le cas pour la classe de TPS PS MS d'en profiter le 6 février. Merci Régine, Monique et Michelle !



Première rencontre U.S.E.P. (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré)

Journée sportive le 4 février où nous nous sommes déplacés à l'école de St Hilaire de Clisson retrouver la classe de Marielle (PS-GS), avec une autre classe (MS GS, de Florence, Le Pallet). Après un accueil gourmand et partagé, part de gâteau confectionné par les copains de St Hilaire, constitution d'équipes mélangées entre les 3 écoles et les niveaux. Le vivre ensemble est au cœur de ces rencontres.



Ateliers diversifiés et ouverture à différentes activités sportives : parcours, jeu du parachute, jeux d'opposition, jeux calmes et jeux collectifs au programme !

Un pique-nique au soleil aura clôturé cette matinée riche en rencontres, en échanges et en découvertes.

La prochaine rencontre, c'est nous qui invitons et recevons !

Classe de GS/CP

Journée sportive à la Boissière du Doré



Le 14 janvier dernier, les GS-CP de Clément Pellerin ont été invités, de même que les élèves du Loroux Bottereau, par les élèves de la Boissière du Doré pour une journée sous l'égide de l'USEP (Union Sportive des Ecoles Publiques). Au cours de ce temps de rencontre inter-écoles, de multiples ateliers ont été proposés aux enfants. Ainsi, au-delà d'activités physiques différentes de celles expérimentées habituellement au sein de chaque école, les enfants ont pu former de nouvelles amitiés. Celles-ci seront entretenues lors de nos deux prochains rendez-vous.

Le premier atelier avec Lucie, danseuse professionnelle.

Les classes de CE et de GS/CP ont été sélectionnées, parmi une multitude d'écoles candidates, pour participer au projet "Bals en Liance", qui se définit comme une action coopérative d'éducation artistique proposée par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole).

Par ce projet, enfants, enseignants et artistes-danseurs-chorégraphes sont invités dans une démarche de création à vivre et partager. Tout au long de l'année, les élèves explorent, éprouvent et expérimentent de « petits protocoles » (espace, rythme, relation à l'autre), dénués de toute acquisition strictement technique. L'enjeu est d'éprouver les matières de danse, les sensations, les chemins du mouvement, la poésie de la danse... et de danser avec les autres. L'action Bals en Liance associe des artistes danseurs-chorégraphes, pour la formation, l'exploration, la conception et la conduite du Bal. Les Bals en Liance s'affirment comme des moments de « cérémonie joyeuse », durant lesquels plusieurs classes se rencontrent pour danser ensemble.

Le projet s'inscrit cette année dans le cadre d'un parcours EAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle) complet du Projet culturel de territoire Sèvre et Loire et est ouvert aux écoles adhérentes à l'OCCE, dont Clément Pellerin fait partie.



Classe des CE1/CE2

La classe des CE1/CE2 participe cette année au programme Ecopousse de la Cicadelle. C'est un programme de sensibilisation à la transition énergétique à destination des écoles primaires.

Nous aurons 3 ateliers sur l'année et nous en avons déjà effectué un en janvier.



Inscription à l'école

L'inscription se fait en mairie sur présentation:

- du livret de famille,
- du carnet de santé de votre enfant
- d'un justificatif de domicile
- d'un certificat de radiation de l'école d'origine, pour les enfants déjà scolarisés

L'admission sera effective à l'entrée à l'école. En attendant, l'équipe pédagogique se tient à votre disposition pour vous faire visiter les locaux et répondre à toutes vos questions.

N'hésitez pas à prendre contact pour tous renseignements

Ecole Clément Pellerin, 2 ter rue de l'école

02 40 33 61 44

ce.0440781k@ac-nantes.fr

Site internet: <https://ecoleprimaireclementpellerin-laregrippiere.e-primo.fr/>

La classe des GS-CP

Nous avons commencé un cycle de lutte sur les temps de motricité du mardi afin de travailler les appuis, l'esquive et l'équilibre. Les élèves sont ravis et progressent bien.

Nous avons aussi débuté un cycle de 11 séances autour de la découverte musicale.

Ces temps, animés par Françoise, permettent de découvrir des notions importantes de la musique comme le son, l'intensité, la hauteur, la vitesse ou encore la durée.

En compagnie de deux singes, les élèves vivront des histoires hautes en couleur dans une jungle peuplée de toutes sortes d'animaux exotiques.



Chez les CE1-CE2



En classe, les élèves ont réalisé des « Valentine's day cards » pour les élèves finlandais de Jaala.

C'est l'occasion de donner du sens à l'apprentissage de l'anglais et d'entretenir des liens d'amitié entre nos deux écoles.



En décembre dernier, ce sont des cartes de Noël qui avaient été échangées.





La classe des CM1-CM2

Les élèves de CM1-CM2 participent au concours de Petits Champions de la Lecture. Après deux tours en classe, la finale de l'école s'est déroulée à la médiathèque de Vallet le jeudi 23 janvier 2025. Adèle Chauvat a été sélectionnée pour continuer l'aventure.



Projet éducatif territorial

Cette année, le PEDT (Projet éducatif territorial) de La Regrippière travaille sur un axe inclusif et égalitaire entre les sexes, à travers différents thèmes tels que les jeux, l'art ou les métiers. L'objectif est d'amener les enfants à se côtoyer sur différents types d'activités, et sensibiliser chacun(e) à un environnement mixte au-delà des stéréotypes genrés.

Ainsi, au mois de janvier, des adultes (une peintre en bâtiment et un infirmier libéral) exerçant des métiers habituellement réservés au sexe opposé sont venus présenter leur profession aux élèves de CE1-CE2 et CM1-CM2.



Classe dehors avec les élèves de petite et moyenne section

En janvier, les élèves ont expérimenté la classe dehors, la cour est alors devenue leur territoire d'apprentissage. Après avoir découvert le rituel d'entrée avec une petite chanson et le réveil des sens, une chasse aux trésors a été proposée. Chaque binôme est parti à la recherche d'éléments naturels.

Une activité d'arts visuels a permis ensuite de réinvestir les graphismes appris en classe : lignes verticales et horizontales pour former un quadrillage, celui de la galette des rois représentée par un cerceau.



Pour terminer, décoration de la galette avec les éléments glanés sur la cour.



PEDT

Les élèves à la découverte de professionnels pas comme les autres

Mardi 14 janvier, avait lieu dans les écoles de la commune, une journée placée sous le signe des métiers.

Proposée par le comité de pilotage du Projet Educatif De Territoire (PEDT), l'idée est de faire intervenir des professionnel(le)s au sein des classes du CE1 au CM2 afin de présenter leurs métiers et de répondre aux interrogations des enfants.

Le thème de cette année : « la mixité des genres ».

Le critère principal étant d'exercer un métier qui est généralement perçu comme étant un métier pratiqué par des personnes de l'autre sexe. Nos deux volontaires étaient Marie (peintre en bâtiment), et Geoffroy (infirmier en libéral).

Qu'est-ce qui est le plus dur dans ton métier ? Est-ce que tu as des enfants ? Est-ce que tu fais des piqûres ? Qu'est-ce que tu as comme voiture ? Est-ce que c'est dur de peindre un escalier ? Est-ce qu'il y a beaucoup de femmes qui font ton métier ? Beaucoup d'hommes ?

Les élèves n'ont pas manqué d'imagination et de curiosité pour « cuisiner » nos deux invités qui se sont prêtés au petit jeu des questions/réponses. La journée a été très appréciée.

Merci à Marie et Geoffroy d'avoir répondu positivement à cette invitation de partage de leur expérience.



PORTES OUVERTES

Samedi 26 avril
de 10h à 12h30
Périscolaire



Nous avons le plaisir de vous inviter à une matinée portes ouvertes de l'association CROC'LOISIRS-ESPAC'JEUNESSE qui œuvre au quotidien pour l'accueil périscolaire de vos enfants. Cette année, nous vous proposons un format inédit et convivial, mêlant découverte, échanges et convivialité.

Rejoignez-nous pour un moment privilégié en famille. Vous pourrez prendre part à une animation avec vos enfants, découvrir les projets menés par notre équipe d'animation depuis la rentrée et échanger avec les bénévoles qui s'investissent pour le bien-être des petits comme des grands.

Ce temps d'échange tiendra également lieu d'assemblée générale. Nous répondrons à toutes vos questions et partagerons avec vous nos actions et projets pour l'année à venir. Votre présence est précieuse : ensemble, faisons vivre un accueil périscolaire dynamique et enrichissant pour nos enfants.

Nous espérons vous voir nombreux à cette matinée interactive et chaleureuse !

Pour nous contacter : crocloisirs-bureau@hotmail.com

LAEP - PORTES OUVERTES

1 an déjà !

Du 5 au 8 mars, c'est la fête au Lieu d'Accueil Enfants Parents « Papote & Partage » ! Lors de cette semaine spéciale, vous pourrez profiter des permanences du L.A.E.P dans un format « portes ouvertes » ainsi que d'ateliers entre parents ou parents enfants.



Pour les ateliers sur La Regrippière :

Mercredi 5 mars
De 19h à 20h
Atelier relaxation entre parents zenitude
Sur inscription
Salle du Prieuré

Vendredi 7 mars
De 9h30 à 11h30
Atelier argile
En accès libre
Périscolaire

Plus d'infos :
02 51 71 96 28
enfance.cc-sevreluire.fr
laep@cc-sevreluire.fr



<https://enfance.cc-sevreluire.fr/2025/01/30/les-1-an-du-laep-papote-partage/>

LES AMUS'CADETS

Rappel des dates de représentations pour la pièce « La croisière abuse » par Les Amus'cadets :



- Samedi 8 mars à 20h30
- Dimanche 9 mars à 15h
- Samedi 15 mars à 20h30
- Dimanche 16 mars à 15h
- Vendredi 21 mars à 20h30
- Samedi 22 mars à 20h30

Dans la limite des places disponibles.

N'hésitez pas à transmettre les dates sans modération à votre entourage. Nous vous attendons nombreux !

Réservation par mail : lesamuscadets@gmail.com
ou par téléphone au 06 84 49 59 31 - du lundi au vendredi de 19h à 21h.

Tarifs : adultes - 8€ et 10/15 ans - 5€

LE CLUB DE L'ESPERANCE

Samedi 5 avril
Espace Alain Clouet

Le Club de l'Espérance organise son traditionnel concours de belote du printemps. Venez passer un agréable après-midi en notre compagnie. Inscriptions à partir de 13h30.

Premier prix : jambon fumé.
Lots pour tous les participants.

Bourriche, bar et pâtisseries sur place.



REGRIPP'ANIM



L'association Regripp'Anim proposera un rassemblement de voitures et motos anciennes et de prestige le samedi 17 mai, de 10h à 18h sur la Place St Joseph.

Restauration et bar sur place
Baptême passager au profit d'une association locale

Vous souhaitez exposer, contactez par mail l'association : regrippanim@gmail.com

Plus d'informations dans le prochain bulletin

COMITÉ DES FÊTES

Tarifs du matériel en location – Année 2025



MATERIEL	NOMBRE	PRIX
Pro-tente pliable 3x3m	1	40,00 €
Pro-tente pliable 6x4m (Caution 1000,00€)	4	80,00 €
Tables pliantes « LORCA » 183x76	20	8,00 €
Banc pliant « LORCA »	30	2,00 €
Table pliante + 2 bancs « LORCA »	15	10,00 €
Tables bois + tréteaux bois (longueur 2,00m - 2,50m)	15	4,00 €
Chaises plastiques blanches (caution 10€)	150	1,00 €
Friteuse gaz 10-12l (Gaz non fourni)	1	30,00 €
Plancha gaz 3 rampes de feux (Gaz non fourni)	1	30,00 €
Poêlon D76cm + réchaud (Gaz non fourni)	1	30,00 €
Guirlandes LED (10m)	8	5,00 €

Pour les associations de la commune : 50% du prix affiché.

CONTACT : Quentin PAQUEREAU : 06-21-58-75-57

Date à retenir :

Samedi 7 juin
Jardin de la médiathèque

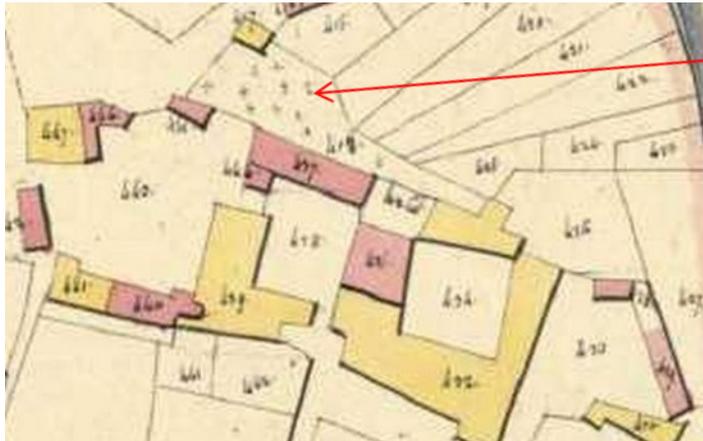
Fête de la musique – Concerts - Feu d'artifice
Restauration/Buvette - Châteaux gonflables

Plus d'informations dans le prochain bulletin

LA PETITE HISTOIRE DE LA REGRIPIÈRE

Les cimetières sur La Regrippière

La Regrippière par son Prieuré est un lieu chargé d'histoire ; du Prieuré il ne reste que quelques vestiges du mur, avec une pyramide à l'angle du ruisseau qui délimitait le prieuré. Néanmoins, un témoin : un vieux cèdre magnifique à découvrir dans le bas du cimetière actuel.



Le cimetière du Couvent était situé sur le côté de l'église actuelle voir cadastre Napoléonien.

Une pierre tombale d'une religieuse décédée en 1600 (Sœur Renée GAULTIER) se trouve aujourd'hui dans l'église de La Regrippière.

Un nouveau cimetière a été béni le 13 août 1822 par le curé Pierre COUÉ

Jusqu'en 1863, les habitants de La Regrippière se rendaient à la mairie de Vallet pour effectuer leurs démarches administratives.

A l'église de la paroisse de La Regrippière, il était possible de célébrer des baptêmes, des mariages et des sépultures.



100 ans après...

1926 - Nettoyage du cimetière

A l'occasion de la fête de la Toussaint M. le Curé, sur la demande de M. Le Maire Alphonse Vincent, a fait appel dans le courant du mois de septembre à tous les hommes de la commune qui avaient des chevaux pour aller chercher du sable à Ancenis afin de sabler les allées du cimetière. Soixante sept se sont empressés de répondre à son appel. Le sable fut déposé sur la place (67 charretées) en face chez les demoiselles Coicaud et fut transporté dans le cimetière par des hommes de bonne volonté du bourg et de la campagne. Le cimetière dont la propreté laissait à désirer, fut nettoyé et mis dans un état de propreté très convenable.

6 novembre 1927 : inauguration du monument aux morts élevé au cimetière à la mémoire des soldats de la commune morts à la guerre

Mars 1965 : élection de M. Jules Godefroy comme nouveau Maire, de nombreux projets pour la commune :

- ◆ 16 avril 1966 – Demande pour la translation du cimetière
- ◆ 30 novembre 1966 – Acquisition d'un terrain au Bureau d'Aide Sociale pour un nouveau cimetière
- ◆ 19 Janvier 1968 – Décès de M. le Maire

Mars 1968 : élection de M. Pierre Emeriau comme nouveau Maire :

- ◆ 31 mars 1978 – Projet de la translation du cimetière
- ◆ 28 juin 1979 – Marché des travaux pour le nouveau cimetière à l'entreprise Aubron et Méchineau
- ◆ 17 juin 1981 – Aménagement du carrefour du cimetière
- ◆ 26 mai 1986 – Contrat entre la commune et les services funéraires Gérard, comme responsable travaux et concessions au cimetière en lien avec les services municipaux pour le transfert de l'ancien au nouveau cimetière

1989 : élection de M. Joseph Boiteau comme nouveau Maire :

- ◆ 24 juin 1991 – Finalité des travaux du cimetière suivant le projet Gérard
- ◆ 31 mars 1992 – Fin de la translation du cimetière d'un montant de 307 330 francs soit l'équivalent de 46 852, 16 euros



2001 : élection de M. René Baron comme nouveau Maire :

- ◆ 09 février 2006 – Nouvelle tranche pour l'aménagement du cimetière
- ◆ 26 novembre 2006 – Columbarium au cimetière



Source : Livre de Paroisse et délibérations municipales

Rédaction : Hélène PINEAU

MARS 2025

sèvre & loire news

la lettre d'infos mensuelle de la Communauté de communes Sèvre & Loire



CULTURE

Les Mamans de la Lune : un projet culturel enchanteur de Sèvre & Loire

Début février, la Communauté de communes Sèvre & Loire, avec Clisson Sèvre et Maine Agglo et la Ville de Vallet, a signé une convention de collaboration pour trois ans avec la compagnie de danse Ngc25. Créée en 1998 à Nantes par le danseur chorégraphe Hervé Maigret, la compagnie s'ancre avec cette convention dans le territoire du vignoble nantais.

Portée en collaboration avec le service Projet Culturel de Territoire (PCT) de la Communauté de communes Sèvre & Loire, la dernière création de Ngc25, nommée **Les Mamans de la Lune**, est une initiative artistique unique pour éveiller le jeune public (12 mois à 5 ans) par la danse et la musique tout en s'adressant à un plus large public : familles, scolaires, seniors, amateurs de danse et de musique.

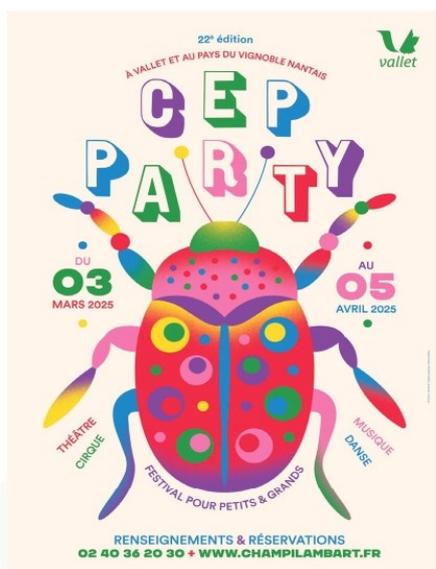


Crédit Photos de la Compagnie NGC25

Pensé pour initier les jeunes enfants à l'univers artistique, ce projet mêle ateliers et spectacles adaptés, favorisant des moments de complicité entre parents et enfants.

En collaboration avec des partenaires locaux, Les Mamans de la Lune s'inscrit dans une démarche d'éducation artistique et culturelle (EAC), tout en créant des rencontres intergénérationnelles et interculturelles.

Sur scène, ce spectacle réunit un trio féminin embarqué dans un voyage musical et chorégraphique pour y célébrer la Lune. Dans une scénographie immersive de 35 minutes, la danse transporte les petits et grands spectateurs dans les différentes énergies du cycle de la lune. Un instant savoureux de douce poésie.



Découvrez les Mamans de la Lune au festival Cep Party !

Après des ateliers culturels et des résidences artistiques au Champilambart et à Divatte-sur-Loire, les danseuses des Mamans de la Lune donnent des représentations dans le cadre du festival Cep Party qui revient pour une 22e édition du 3 mars au 5 avril 2025.

Elles retrouveront le **Champilambart le mercredi 26 mars à 10h avant d'aller jouer à la salle du Bois Guillet, à Divatte-sur-Loire, pour deux représentations le samedi 29 mars à 10h15 et 15h30.**

Inscription auprès du Champilambart :
02 40 36 20 30 ou billetterie@vallet.fr

Le festival est coordonné par la Ville de Vallet dans le cadre de son projet de développement culturel et celui du Projet Culturel de Territoire de la Communauté de communes Sèvre & Loire.

MARS 2025

JEUNESSE

Bol d'oxygène et goût de l'aventure : un été au vert pour vos enfants !

Depuis plus de 40 ans, l'association intercommunale VIVAL (Vignoble et Vallée) organise des colonies de vacances pour les enfants et adolescents.

Avec le soutien de la Communauté de communes de Sèvre & Loire, VIVAL propose cet été des séjours placés sous le signe de l'aventure en nature en plein cœur de l'Auvergne, à Saint-Julien-d'Ance.

Un cadre naturel exceptionnel niché en moyenne montagne où peuvent être observées la faune et la flore. Un guide nature environnement accompagnera les enfants pour leurs activités de sensibilisation à l'environnement autour d'un fleuve commun à nos territoires : la Loire.

« Le Goût de l'Aventure » - camp pré-ados (2011-2013)

Du 5 au 18 juillet, vos pré-ados auront l'occasion de partir à l'aventure avec un hébergement sous tente de 3-4 personnes ou dans la maison en cas de mauvais temps.

Au programme de leurs vacances, ils découvriront des activités en pleine nature, tiendront un mini-camp avec canyoning et via-ferrata ou escalade, participeront à des grands jeux palpitants, des visites culturelles, un rallye stimulant et vivront des soirées animées pleines de rires.

Tarif pour 14 jours : 780 € CCSSL – 1014 € hors CCSSL (dont 5 € d'adhésion)



« Un Bol d'Oxygène en Pleine Nature ! » - colonies de vacances pour enfants (2014-2017)

Avec un hébergement chaleureux au sein de la maison, vos enfants vivront une expérience unique faite d'activités et jeux en pleine nature, de canoë-kayak, de la via-ferrata, d'un bivouac inoubliable, de randonnées palpitantes, de visites culturelles et autres veillées magiques.

Deux formules au choix :

1ère formule 8 jours – du 5 au 12 juillet 2025
420 € CCSSL – 546 € hors CCSSL (dont 5 € d'adhésion)
2ème formule 14 jours – du 5 au 18 juillet 2025
720 € CCSSL – 936 € hors CCSSL (dont 5 € d'adhésion)

SOLIDARITE

ATELIERS
Découverte piscine

POUR LES SÉNIORS

LUNDI 31 MARS 2025 À 15H30 À NAÏADOLIS
VALLET

VENDREDI 4 AVRIL 2025 À 9H30 À DIVAQUATIC
LE LOROUX-BOTTEEAU

Seance découverte du milieu aquatique
"Osez vous mettre à l'eau pour y revenir !"
Même en fauteuil, l'eau est accessible !

~ INSCRIPTION CLIC SEVRE & LOIRE, 02 51 71 95 89 ~

Organisés par le CLIC Sèvre & Loire
Avec le soutien de la Communauté des Territoires

Les 31 mars et 4 avril : osez vous mettre à l'eau !

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Sèvre & Loire s'engage à promouvoir une vie active et épanouissante pour les seniors en veillant à leur bien-être général. Dans cette dynamique, des nouveaux ateliers (sur inscription) de découverte sont proposés aux aînés du territoire pour les encourager à faire une activité physique en les invitant à la nage dans les piscines intercommunales.

Chaque atelier, encadré par des maîtres-nageurs expérimentés, propose une découverte ludique du milieu aquatique. L'occasion idéale pour oser se mettre à l'eau (même avec son fauteuil) et profiter des bienfaits de l'eau.

Quand et où ?

Lundi 31 mars à 15h30 – piscine Naïadolis, à Vallet
Vendredi 4 avril à 9h30 – piscine Divaquatic, au Loroux-Bottreau
Durée de la séance (gratuite) : 1 heure

Inscriptions

CLIC Sèvre & Loire – 02 51 71 95 89
84 rue Jean Monnet, Divatte-sur-Loire

A DÉCOUVRIR A MOINS DE 30 KMS DE CHEZ SOI

Le Moulin de l'Épinay - La Chapelle Saint Florent

Le Moulin à Vent de l'Épinay, situé à La Chapelle-Saint-Florent dans le Maine-et-Loire, est un témoignage de l'histoire locale et de l'architecture traditionnelle des moulins de la région.



Édifié au XIXe siècle, il a joué un rôle essentiel dans l'économie agricole en permettant de mouler le grain des fermes voisines. Le moulin, qui est encore debout aujourd'hui, a été restauré pour préserver son caractère authentique et offrir aux visiteurs une plongée dans le passé rural de la commune.

Surplombant la vallée, il offre également un magnifique point de vue sur les alentours, attirant à la fois les passionnés d'histoire et les amoureux de nature. Ce lieu charmant est un symbole de l'héritage patrimonial de la région et demeure un site à découvrir pour ceux qui s'intéressent aux traditions locales et à la conservation du patrimoine historique.

Devenu restaurant, il réglera les papilles des plus gourmands. Des ateliers et escape-game à vivre en famille ou entre amis sont proposés. Une façon ludique de découvrir le moulin et un savoir-faire tout en s'amusant !



Le moulin de l'Épinay
3 l'Épinay
La Chapelle Saint Florent
49410 Mauges-sur-Loire
02 41 72 73 33
contact1@lemoulinepinay.com
www.moulinepinay.com

FOIRE DU VIGNOLE NANTAIS

La 75^{ème} Foire du Vignoble Nantais à Vallet, les 15 et 16 mars prochains est une des belles vitrines économiques du secteur. Elle rassemble plus de 200 artisans, commerçants, viticulteurs du vignoble, mais aussi du Pays des Mauges voisines. Le rendez-vous draine un public de plus de 15 000 personnes principalement de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée. C'est un événement dont l'entrée est gratuite.

La 75^{ème} édition se déroule au parc des expositions du Champilambart à Vallet. Les têtes d'affiche du programme sont le Salon des vins et de la gastronomie, la foire commerciale et les activités aux couleurs de l'Irlande.

Activité économique

Au total plus de 200 exposants de la foire commerciale et des métiers des produits du terroir du Vignoble Nantais, mais aussi des Mauges voisines seront installés dans le parc du Champilambart. Le Salon des vins et de la gastronomie va s'ouvrir plus largement aux concours régionaux de muscadet : la Pipette d'or et le prix féminin du Clémence-Lefeuvre. L'ensemble des muscadets haut de gamme du Pays du Vignoble nantais est réuni avec les dix crus communaux.

Animations aux couleurs de l'Irlande

La verte Irlande sera omniprésente sur deux pôles d'animations dédiés. Une dizaine de spectacles et autres artistes sont au programme notamment des groupes de musiques et de danses traditionnelles irlandaises : *Irish time*, *Ivi Bush*, *Tout en allant*, Ecole de musique Sèvre et Loire, Pipe band (groupe de corps de cornemuse), Quentin Foureau (conteur et auteur breton), rencontre avec Antoine Bretaudeau (spécialiste de l'Irlande).

Vente aux enchères

La vente aux enchères de muscadets millésimés est organisée dans le salon des vins samedi 15 mars à 15 h. Elle est animée par les commissaires-priseurs de Salorges enchères. Parmi la cinquantaine de lots, le programme fait état de quelques pièces rares : un magnum de muscadet 1990, domaine Gilbert Bossard, La Chapelle-Heulin ; un magnum muscadet 1999, château de la Mercredière-Futeul, Le Pallet. Les bénéficiaires iront à l'association Road to handisport, jeune association du Pays du Vignoble nantais qui vient en aide aux personnes en situation de handicap.

Une fête foraine aura également lieu le samedi 15 et dimanche 16 mars sur le même site que la Foire du Vignoble Nantais.

Tout le programme de la 75^{ème} édition sur www.expovall.fr



ASSOCIATION PLACE AU VÉLO

Vendredi 21 mars
20h30
Cinéma - Le Loroux-Bottereau

L'association « Place au vélo Loire-Divatte » de la Communauté de communes Sèvre et Loire organise un ciné-débat " Les roues de l'avenir ".

Ce film aborde la place actuelle du vélo dans notre société et questionne les différentes manières d'en faire un acteur majeur de la transition environnementale et sociétal. La diffusion sera suivie d'un débat avec la présence d'un des co-producteurs.



CREACCUEIL



Samedi 29 mars
De 11h à 16h
Salle des Tilleuls - Mouzillon

L'association Créaccueil propose une exposition d'arts créatifs. Venez découvrir le savoir-faire de ses adhérents (art floral, broderie, cartonnage, couture, cuisine, encadrement, jeux de société, marché, mosaïque, patchwork, scrapbooking, tricot, vannerie).

Café, thé et pâtisserie maison sur place.

Plus d'informations : creaccueil.vallet@orange.fr - 02 40 36 39 08

CHEZ NOS AINES

Lundi 7 avril
À partir de 19h
Petite salle Santo Amaro - La Chapelle Heulin

L'association Chez nos Aînés vous invite à son assemblée générale annuelle.

Les personnes souhaitant s'investir bénévolement et s'impliquer pour la cause du maintien à domicile des personnes âgées peuvent prendre contact : contact@chez-nos-aines.fr



COMITÉ DE JUMELAGE

Échange jeunes franco-allemands 2025

- Vous avez entre 14 et 17 ans ?
- Vous avez envie de rencontrer d'autres jeunes du même âge et pratiquer des activités culturelles et sportives ensemble ?
- Vous parlez anglais ? un peu Allemand ?



Le Comité de Jumelage Loire-Divatte vous propose un échange du 29 juillet au 12 août 2025 autour d'un programme complet avec animateurs.

La première semaine se déroule à Trittau, près de Hambourg et la deuxième semaine, ici, en Sèvre et Loire.

Le nombre de places est limité. Inscription dès maintenant auprès du Comité de Jumelage Loire Divatte : jumelage.loiredivatte@gmail.com ou 06 81 41 33 47.

PLACE DES AIDANTS

Place des aidants organise un cycle de trois séances sur la maladie de Parkinson et la démence à corps de Lewy. Ces séances visent à aider les aidants à mieux comprendre ces maladies pour mieux accompagner leurs proches aidés.

Voici le programme des séances :

- **Mardi 18 mars 2025 de 14h30 à 16h30** : Nous explorerons la maladie de Parkinson et la démence à corps de Lewy, en abordant leurs définitions, leurs symptômes ainsi que leur prise en charge.

- **Mardi 29 avril 2025 de 14h30 à 16h30** : Intervention de Sophie Caillaud, kinésithérapeute, et Marie Lefebvre, ergothérapeute. À travers une séance ludique et en mouvement, les participants se prépareront à la perte d'autonomie et découvriront comment améliorer le quotidien en cas de grandes difficultés.

- **Mardi 20 mai de 14h30 à 16h30** : Alimentation et fausses routes avec Marie-Annick Postolec orthophoniste et Carole Boutet, diététicienne. Cette séance permettra de tout comprendre sur les fausses routes et de proposer une alimentation adaptée.



mardi 18 mars 2025 14h30 à 16h30 gratuit
Compréhension de la maladie de Parkinson et la démence à Corps de Lewy

Définition de la maladie, descriptions des symptômes, traitements et prise en charge.

Avec la participation d'une infirmière.

mardi 29 avril 2025 14h30 à 16h30 gratuit
Trucs et astuces pour faciliter le quotidien

Comment se préparer au mieux à la perte d'autonomie et comment améliorer le quotidien en cas de difficulté ? Séance ludique et en mouvement (tenue confortable à prévoir).

Avec la participation d'une kinésithérapeute et d'une ergothérapeute.

mardi 20 mai 2025 14h30 à 16h30 gratuit

Fausses routes et alimentation

Mécanismes des fausses routes, pourquoi et comment les éviter ? Test de la déglutition.

Avec la participation d'une diététicienne et d'une orthophoniste.

Place des aidants
19 rue de la Mairie - 44690 Maisdon-sur-Sèvre
02 40 97 18 42 - placedesaidants@fed44.admr.org

Lors des 3 séances, votre proche aidé pourra être accueilli par une assistante de soins en gérontologie.



Le proche aidé peut être pris en charge pendant le cycle sur la plateforme.

Place des Aidants - 19 rue de la Mairie - Maisdon sur Sèvre

02 40 97 18 42 - placedesaidants@fed44.admr.org

LES CONSEILS DE MAXIME MACÉ JARDINIER

En mars, avec le retour des premiers rayons du soleil, la nature s'éveille.

Au potager, c'est le moment de planter les variétés précoces de pommes de terre, d'ail rose, d'oignon blanc, d'échalotes, d'asperges, de petits pois et de fraisiers.

Attention !

Pour les propriétaires de serre, les tomates greffées et concombres sont déjà là. Les salades batavias et laitues sont disponibles ainsi que les choux pommes, choux fleurs et brocolis.

Côté semis, il est temps de semer vos carottes, radis, betteraves,... C'est aussi le bon moment pour les petits pois et les haricots.

Article du mois : L'Avenir de nos jardinerie

Loin de moi l'idée de pleurer sur notre sort mais au vu du nombre important de fermeture de jardinerie indépendantes cette année mon rôle est de vous informer. A l'heure actuelle le monde horticole subit une débâcle sans précédent, en cause la mauvaise météo mais pas que. Le modèle économique du petit commerce est en danger, à nous de prendre les bonnes décisions !

Quelques chiffres pour vous informer et vous inciter à consommer local :

- Le nombre d'horticulteurs a baissé de plus de 50 % entre 2013 et 2024 ;
- L'emploi dans le secteur a également diminué d'environ 31 % ;
- Les personnes âgées de plus de 65 ans représentent près de 44 % des dépenses totales consacrées à l'horticulture.
- 65% des approvisionnements des jardinerie indépendantes et des graineterie sont d'origine française contrairement aux grandes enseignes (Jardiland, Gammvert ...) qui arrivent péniblement à une moyenne de 35 %!

Donc consommer chez des indépendants c'est consommer français !

Et consommer français c'est soutenir l'emploi dans le secteur, à nous de faire les bons choix

La saison démarre, nous vous attendons au magasin pour vous conseiller et vous aider ! A bientôt !



GAUFRES SALÉES

Ingrédients pour 4 personnes

- 200 g de farine
- 30 cl de lait
- 1/2 sachet de levure chimique
- 3 œufs
- 100 g de gruyère
- 3 tranches de jambon blanc mixées *
- Sel, poivre
- Huile pour le gaufrier



Faire fondre le beurre dans le lait chaud
Mettre la farine et la levure dans un saladier et mélanger avec les œufs
Délayer ensuite avec le mélange lait/beurre
Ajouter le gruyère et le jambon mixé
Assaisonner de poivre et de sel

Dans le gaufrier huilé et chaud, verser la pâte et faire bien cuire
Déguster avec une salade verte

* Il est possible de varier les ingrédients : chorizo, courgettes crues râpées, parmesan ...

APPEL AUX RECETTES

Vous êtes le roi, la reine en cuisine.
Vous réalisez une recette qui régale les papilles.
Vous souhaitez faire connaître vos talents culinaires.

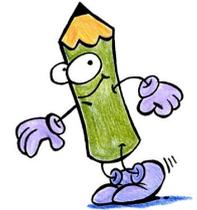


Faites part de votre plat préféré (avec une jolie photo c'est encore mieux) et nous le partagerons sur un prochain bulletin.

Service communication : 02 40 33 63 14 - communication@mairie-laregrippiere.fr

JEUX

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										



VERTICAL

- Salle au collège ou au lycée, surveillée
- Tertiaires, primaires ou autres ... -
Prénom de Newton ou prophète
- Passes le seuil de la maison - Symbole du cuivre
- Chiffres Romains - Politicien ou Peintre
- Graves maladies des poumons
- Village de Bourgogne - Diminutif de Nicolas
- Amas - Mélange de peu - Il commence en janvier
- Qui ne bouge plus du tout -
Nouvelles cliniques Nantaises
- Coupera tout le haut - Hectare
- Station de sport d'hiver en Italie

HORIZONTAL

- Que d'ennuis, ou d'événements imprévus
- Vraiment, mais vraiment fatigante !
- Comme certaines crèmes
- Maladie sexuellement transmissible -
Europe en deux lettres - Journées tranquilles
- Rappeler les chiens, à la chasse à courre
- Dit toujours non ! - Disparu au large
- Le 91 en France - Voyelles
- Réaction enfantine - Cent deux en Romain
- Jeu sur la cour de l'école, toujours d'actualité
- Greffas ou entas sous l'écorce d'un fruitier



Jeu proposé par une habitante de La Regrippière.

RÉPONSES AU JEU DU MOIS PRÉCÉDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	C	O	N	C	A	R	N	E	A	U
B	A	R	L	E	S	I	E	N	N	E
C	T	I		L	A	R	D	A	I	T
D	A	G	E	E		E	R		S	I
E	M	I	S	E	S		O	S		K
F	A	N	S		U	L	M		H	O
G	R	A	I	E	S		A	F	I	N
H	A	L	E	S	E	S		A	S	
I	N	E	U	T	R	A	L	I	S	E
J	S	S		E	C	R	A	S	E	S

LAPINS EN PINCES A LINGE

Vous allez craquer pour ces petits lapins à fabriquer avec une pince à linge. Une idée originale à décliner avec d'autres animaux.

Vous pouvez vous servir de ces créations pour fermer un petit paquet de bonbons ou de chocolats de Pâques.

Matériel :

- Une pince à linge en bois naturel de 7 cm
- Une feuille de papier cartonnée blanche
- Des marqueurs (blanc, rose, noir...)
- Des pompons
- Une perforatrice ou une paire de ciseaux
- Un rouleau de ruban adhésif double-face



1 - Enlever le ressort de la pince à linge afin de séparer les deux parties en bois.

Les peindre en blanc à l'aide d'un marqueur.

Laisser sécher une dizaine de minutes puis remonter la pince à linge.

2 - Dessiner les oreilles du lapin avec un marqueur rose.



3 - A l'aide d'une perforatrice ou d'une paire de ciseaux, découper un cercle de 2.5 cm de diamètre dans une feuille cartonnée.



4 - Dessiner le visage du lapin sur le cercle en papier.



5 - Coller le visage à la pince à linge, de manière à couvrir le ressort, avec le ruban adhésif.

6 - Pour faire la queue du lapin, coller un petit pompon rose à l'arrière de la pince à linge.



Source : Tête à modeler

Willy LAURENT, 50 ans

Expliquez-nous votre parcours avant votre arrivée à La Regrippière ?

Issu d'une famille Landréenne, mes parents étaient installés à Mouzillon, mon père en tant qu'agriculteur. Après la grande sécheresse de 1976, ils ont tout perdu et ont donc migré vers Nantes pour tenir un café. Donc depuis l'âge de 4 ans je suis nantais. Citadin dans l'âme je me suis pourtant installé à La Regrippière avec ma famille en 2010.

Quelles sont vos activités professionnelles ?

J'ai toujours voulu être professeur d'EPS, et après mes études en STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) à Nantes, je suis devenu professeur d'EPS en 2001 dans un premier temps à Saint Exupéry au Loroux Bottereau puis à Briacé au Landreau, un retour aux racines. Je prends beaucoup de plaisir à exercer ce métier et être au contact des élèves.

Parallèlement à ce métier, je suis devenu speaker pour de nombreux clubs sportifs. Après avoir été licencié volleyeur aux Neptunes, j'ai pris le micro et je ne l'ai plus lâché. Il y a un lien fort avec les Neptunes Volley. Je fonctionne beaucoup à l'affectif et aujourd'hui je suis résidant auprès des Neptunes volley en tant que speaker officiel depuis 30 ans maintenant.

Fort de cette expérience, je suis, depuis trois ans, auto-entrepreneur dans l'évènementiel sportif en tant que speaker, animateur en charge de salon VIP pour des évènements types Jeux Olympiques, Championnat du monde de rugby à Nantes, pour les filles du FC Nantes depuis 3 ans et animateur de la fan zone pour les matchs du FC Nantes masculin.



Quelles sont vos implications dans la commune ?

Le monde associatif était très important pour moi à Nantes et à mon arrivée à La Regrippière, j'ai souhaité m'intégrer en participant à la vie associative de la commune. En 2010, il y avait le foot et le théâtre. Le théâtre était quelque chose de nouveau pour moi et un bon compromis pour découvrir des personnes de différents âges et aux parcours très éclectiques. En cela c'est un milieu qui est à l'opposé du sport et qui me plaît. Les Amus'cadets* est une belle association pour découvrir La Regrippière avec une très bonne ambiance.

Puis en 2015, avec la construction de la salle de sports, la municipalité a lancé un appel aux volontaires qui souhaitaient s'investir pour faire vivre ce nouvel équipement. J'ai ainsi intégré l'ASCR et participé à la création de la section badminton pour enfants, ados et adultes et ai encadré les cours pendant 5/6 ans avec toujours beaucoup de plaisir. Je salue ici le travail des bénévoles de cette association qui se sont engagés pour développer les activités sportives et culturelles sur la commune et qui continuent encore aujourd'hui à répondre aux sollicitations pour proposer de nouvelles sections. Avec le soutien de l'ASCR et la municipalité, j'ai eu la chance de pouvoir conjuguer ces deux activités en proposant des stages destinés aux enfants de 8 à 15 ans sur le temps des vacances. Le programme était nouveau car il était proposé aux enfants de faire du théâtre le matin et du sport l'après-midi. Passé les premières hésitations et avec la confiance de l'association j'ai pu mener ce projet à son terme.

Quels seraient les projets que vous voudriez voir émerger sur La Regrippière ?

En venant à La Regrippière, je ne pensais pas trouver une telle dynamique associative culturelle et sportive. La vie associative a toujours été très présente et visible sur la commune. Mon souhait serait que le développement de la commune se poursuive dans cette voie pour fédérer les habitants et accentuer la cohésion autour de nouveaux événements comme on a pu le voir avec le vignoble à vélo. Je n'ai pas de réel projet pour la commune mais j'espère que la jeunesse Regrippiéroise prendra le bâton de pèlerin pour créer des associations et développer l'image de La Regrippière.

Vous croiserez rarement Willy Laurent sans sa casquette mais de casquettes il en a encore bien d'autres et œuvre aussi en tant que formateur secourisme, addictions, lutte contre l'intimidation scolaire.

* Vous pourrez le découvrir sur les planches avec Les Amus'cadets en mars, voir article page 29.